

Eau, déchets et urbanisme au menu du conseil municipal



Les élus de la majorité et ceux de l'opposition ont débattu pendant plus de deux heures sur de nombreux sujets.

/ PHOTOS FR.G.

Le conseil municipal s'est réuni lundi soir en salle des mariages, pour étudier une quinzaine de délibérations.

EAU

À l'occasion du rapport annuel du délégataire pour le service de l'eau potable, les élus ont souligné la situation délicate de la commune l'été dernier en raison de la sécheresse et "le bon fonctionnement des forages" qui ont permis d'éviter une rupture de l'approvisionnement. Antoine Di Ciaccio a rappelé que la délégation de service public à la Sem arrivait à son terme et qu'il fallait "anticiper". Le maire, Bernard Destrost, a répondu qu'une réunion était prévue avec la SPL L'eau des collines pour "faire un point sur ce sujet". La gestion du service public de l'eau potable pourrait en effet être confiée à la société publique locale, qui a déjà en charge celles d'Aubagne et La Penne-sur-Huveaune.

DÉCHETS

Les problèmes rencontrés à la déchetterie ont été abordés,

et la question a été posée d'installer un broyeur à déchets verts sur place, ce qui limiterait le trafic des camions.

Une certaine perte de réactivité a par ailleurs été remarquée depuis le passage à la Métropole: "Une benne enterrée est cassée, mais il faut un temps fou pour la faire remplacer", déplore un élu. Et Antoine Di Ciaccio d'ajouter: "Quand c'était l'Agglo, on réglait ça à l'Agglo... Et je crains qu'on n'en soit qu'au début des problèmes..."

URBANISME

Au sujet de la convention de mise à disposition d'une partie des locaux de l'ancienne coopérative entre la commune et la

Métropole, Antoine Di Ciaccio a demandé s'il y avait "un projet de logements" sur ce site. Le maire a soutenu qu'il n'y avait pour l'heure "aucun projet arrêté": "La démolition des cuves va être prise en charge par Façonéo, pour envisager, peut-être, dans les années à venir, de faire du logement", a-t-il précisé.

Concernant la future extension de l'école Molina, les élus d'opposition se sont étonnés de voir pousser "là où est prévue la cour de l'école", une maison. "C'est illogique", ont-ils dit.

"Le projet de l'école est évolutif, s'est défendu Bernard Destrost, il va falloir le revoir... Et il est prématuré de dire où sera la

cour..." Gérard Rossi a quant à lui ajouté qu'il y aurait "un concours d'architecte" et que "plusieurs projets seraient étudiés".

Enfin, Gérald Fasolino a demandé pourquoi la révision du PLU, annoncée par le maire, ne figurait pas à l'ordre du jour: "Elle n'est pas prête", a répondu le premier magistrat.

PNR

L'élue dissident André Lambert a demandé que le conseil adopte une motion de soutien au conseil de développement du Parc naturel régional de la Sainte-Baume, alors que la Région a décidé de ne plus verser à cette instance représentant la société civile la subvention de 6000€. Bernard Destrost a estimé qu'il n'avait "pas les tenants et les aboutissants" et qu'il souhaitait consulter le syndicat de préfiguration et les autres maires avant de prendre sa décision. Il a proposé que la motion soit représentée au prochain conseil.

Frédérique GROS

fgros@laprovence-presse.fr

L'APPEL DU MAIRE

Dans le cadre d'un contentieux qui oppose la commune à une famille du village, concernant la propriété de la place Louis-Blanc, le maire a lancé un appel aux habitants du village, et en particulier aux plus anciens, qui seraient d'accord pour attester que "cet espace a toujours été ouvert au public, notamment au stationnement, depuis 1971", date à laquelle, rappelait France Leroy, le maire d'alors Pierre Cornille avait décidé de "passer les aires à fouler le blé de la commune dans le domaine public, après enquête publique et accord écrit des propriétaires".

D'autres sujets abordés au conseil à suivre dans notre édition de demain.